

Mairie d'Ouffières

14220 OUFFIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 29 JANVIER 2010

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

L'an deux mille dix

et le 29 janvier à 19 heures, 00

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de Monsieur DESCHAMPS Serge, Maire

Présents : Mrs DESCHAMPS, BEZIADE, CHEDEVILLE

Mrs CHAPRON, DENIS, VASSAL

Mmes BONNARD, DESCHAMPS, HARDEL-FROISSART, JOLY, QUESNOT

Absents :

Secrétaire(s) de séance : Madame DESCHAMPS Aurélie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de la location de la salle polyvalente, compte tenu des travaux réalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

- location pour les personnes extérieures à la commune : 120 euros
- location pour les personnes domiciliées sur la commune : 80 euros
- location du couvert : 0,90 euro

Le tarif de la consommation électrique reste inchangé, 0,15 euro du KWH.

Ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1er mai 2010.

Date de la convocation
25/01/2010

Date d'affichage
25/01/2010

Objet de la délibération
N°9/2010
TARIFS LOCATION DE
SALLE POLYVALENTE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du 04/02/2010

Maire

DESCHAMPS Serge

Signature et cachet

PRÉFECTURE DU CALVADOS

10 FEV. 2010

COURRIER